

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Médicaments à usage humain: redevances dues à l'Agence européenne des médicaments pour la conduite d'activités de pharmacovigilance</p> <p>Abrogation 2022/0417(COD)</p> <p>Sujet 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	Procédure terminée

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex